

Le virus du Nil occidental



COMMENT VOUS PROTÉGER DES PIQÛRES DE MOUSTIQUES !

Le virus du Nil occidental est une maladie infectieuse relativement nouvelle. La majorité des Manitobains et des Manitobaines courent peu de risques d'être affectés par le virus du Nil occidental, mais le danger peut s'accroître avec le temps. Il est possible que des cas d'infection chez les humains soient détectés au Manitoba cette année. En dépit de cela, le risque pour la plupart des Manitobains de contracter le virus reste bas et le risque de séquelles médicales sérieuses est encore plus bas.

Ce sont les moustiques qui transmettent le virus du Nil occidental. La plupart des personnes qui se font piquer par un moustique infecté ne développent aucune maladie, et les symptômes sont habituellement faibles chez les personnes affectées. Il est plus rare que les personnes affectées soient gravement malades, au point même d'en mourir.

Les moustiques peuvent piquer à toute heure. Par contre, les moustiques sont beaucoup plus actives à l'aube et au crépuscule.

Voici quelques conseils pour vous protéger des piqûres de moustiques :

- Évitez de sortir à l'aube et au crépuscule, périodes d'intense activité des moustiques.
- Gardez les bébés et les jeunes enfants à l'intérieur pendant les périodes d'intense activité des moustiques.
- Portez des vêtements amples en tissu serré et de couleur pâle.
- Portez une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes lorsque vous sortez.
- Assurez-vous que les moustiquaires des portes et des fenêtres ne laissent aucune ouverture et ne sont pas trouées.
- Pensez à la possibilité de vous enduire d'insectifuges contenant du DEET lorsque vous sortez. Lisez l'étiquette du produit et suivez les indications. Lavez la peau traitée en rentrant de l'extérieur. Santé Canada recommande :
 - **Enfants de moins de 6 mois** : NE PAS employer d'insectifuges personnels contenant du DEET sur les enfants de moins de 6 mois.
 - **Enfants de 6 mois à 2 ans** : Lors de situations où il existe un fort risque qu'un enfant se fasse piquer par des insectes, vous pouvez considérer appliquer un produit qui contient la plus basse concentration de DEET (10 % de DEET ou moins). Utilisez le produit une seule fois par jour et de façon restreinte. Évitez d'appliquer le produit sur le visage et les mains.
 - **Enfants âgés de 2 à 12 ans** : Utilisez un produit qui contient la plus basse concentration de DEET (10 % de DEET ou moins) pas plus de 3 fois par jour. Évitez d'appliquer le produit sur le visage et les mains.
 - **Adultes et toutes personnes âgés de 12 ans et plus** : Utilisez un produit ne contenant pas plus de 30 % de concentration de DEET. Ces produits pourront fournir aux adultes une protection suffisante (30 % de concentration de DEET donnera une durée de protection d'environ 6 heures et demi).
 - **Femmes enceintes ou qui allaitent** : Rien n'indique que l'utilisation du DEET par une femme enceinte ou qui allaite pourrait être dangereuse pour le fœtus et le nourrisson. Il existe toutefois des moyens non chimiques pour se protéger contre les piqûres de moustiques (c'est-à-dire porter des vêtements protecteurs, ne pas sortir pendant les périodes où les moustiques sont les plus actifs, etc.) qui pourraient être envisagés.
- Éliminer les sources d'eau stagnante dans la cour (voir la fiche d'information de Santé Manitoba intitulée *Réduire le nombre des moustiques autour de la maison*).

Pour de plus amples renseignements, consultez
le site Web du gouvernement du Manitoba au
www.gov.mb.ca.